PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Décret n° 2003-10 du 30 JAN 2003
portant nomination d'un conseiller spécial

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République .

DECRETE :

Article premier- Monsieur **Denis NGOKANA** est nommé conseiller spécial du Président de la République.

Article 2.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de monsieur **Denis NGOKANA**, sera inséré au Journal officiel.

Fait à Brazzaville, le 30 JAN 2003

Denis SASSOU-NGUESSO./-